



Certificat N° C3052

Monsieur Julien TRAVES

Certifié dans le cadre du processus de certification PR04 consultable sur www.qualixpert.com conformément à l'ordonnance 2005-655 titre III du 3 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 05 septembre 2006.



dans le(s) domaine(s) suivant(s) :

Amiante avec mention	Certificat valable	Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages,
	Du 27/06/2019	d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les
	au 26/06/2024	comentant de l'annaine, et à examini viscei après iraveux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification.
Etat des installations Intérieures d'électricité	Certificat valable	Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation
	Du 26/07/2019	intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.
	au 25/07/2024	Son products.
Etat des installations intérieures de gaz	Certificat valable	Arrêté du 06 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation
	Du 27/06/2019	intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification.
	au 26/06/2024	
Diagnostic de performance énergétique tous types de bâtiments	Certificat valable	Amèté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de
	Du 26/07/2019	performance énergélique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes
	au 25/07/2024	de certification.
Constat de risque d'exposition au plomb	Certificat valable	Arrèté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compètences des personnes physiques opérateurs des
	Du 26/07/2019	constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en
	au 25/07/2024	présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de
Etat relatif à la prèsence de termites dans le bâtiment mention France Métropolitaine	Cortificat valable	Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la
	Du 27/06/2019	présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification.
	au 26/06/2024	organismes de derandation.

Date d'établissement le jeudi 25 juillet 2019

Marjorie ALBERT Directrice Administrative

Une certification peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment.

Pour une utilisation appropriée de ce certificat, la portée des certifications et leurs validités doivent être vérifiées sur le LCS LCS QUALIXPERT www.qualixpert.com.

Tel 195 En 200 Color En 205 63233 32 87 - www.qualixpert.com seri au capital de 3000 euros - APE 71208 - RCS Castres SIRET 493 037 832 00018

